

Vaccination contre le papillomavirus
Une annonce présidentielle et des interrogations quant à sa mise en œuvre

Départements de France a pris connaissance, avec intérêt, de l'annonce par le Président de la République d'une vaccination « généralisée » et gratuite contre le papillomavirus à partir de la rentrée prochaine pour les élèves de 5e.

Si l'intention est louable, de nombreuses interrogations demeurent au nombre desquelles, les moyens humains mobilisables en vue de la généralisation de cette vaccination. Avec un ratio d'un médecin pour 13 300 élèves, il est peu envisageable de s'appuyer sur la médecine scolaire, dont l'extrême fragilité est une préoccupation constante des Départements.

En charge de la protection maternelle et infantile, les Départements assurent le suivi prénatal et post natal des futures mères et la santé de leurs enfants de la naissance à l'âge de 6 ans.

« Les Départements sont en charge de la santé des enfants de 0 à 6 ans. Une fois qu'ils atteignent l'âge de l'obligation scolaire, c'est le grand vide compte tenu de l'état dans lequel se trouve la médecine scolaire. Proposer un vaccin contre les papillomavirus à tous les enfants de 5e est une noble ambition. La question des moyens humains mobilisables devra être résolue. J'espère qu'à cette occasion, l'État s'apercevra de la grande misère de la Médecine scolaire et du type de prévention de la santé de l'enfant à partir de 6 ans qui en résulte », a indiqué François SAUVADET, Président de Départements de France.

Département de France rappelle que l'une de ses 102 propositions pour mieux agir au service des Français adoptés lors de ses Assises de l'Ain en 2021 portait, précisément, sur le transfert, aux Départements de la Médecine scolaire, afin de permettre une continuité dans le suivi de la santé de nos jeunes, de leur naissance à leur majorité.

Les Départements sont prêts à étudier avec l'État les moyens d'investir dans le suivi et la prévention de la santé des jeunes Français. Il faut cependant pour cela organiser le transfert, non pas de ce qu'est devenue la médecine scolaire, mais bien de ce qu'elle devrait être si l'Éducation nationale ne s'en était pas totalement désintéressée depuis 30 ans.

« Nous fêtons cette année les 40 ans des lois de décentralisation qui ont confié aux Départements l'entretien, la réhabilitation et la construction des collèges. Il suffit de voir ce qu'étaient nos collèges en 1983 et ce qu'ils sont aujourd'hui, pour comprendre que la décentralisation est une réussite », a conclu François SAUVADET.